

## Le règlement (CE) 1099/2009

Une meilleure protection animale dans les abattoirs ?

# Un peu d'histoire

- Publication par la Commission le 17/09/08
- Parlement Européen : consulté, pas de pouvoir de décision
- Adoption le 24/09/2009
- Mise en application le 01/01/2013
- Mise "en sommeil" en 09/2016

**Majorité des demandes ONG acceptées, sauf AR**

# Principaux Changements 1

1) C'est un **réglement** , pas une directive 

2) Bien-être: placé sous la **responsabilité des** 

 **exploitants** : Modes opératoires Normalisés, **Procédures de contrôles**, Paramètres d'étourdissement

3) **Compétence du personnel** :  

Tout membre du personnel manipulant des animaux vivants doit posséder un Certificat de compétence, obtenu après avoir reçu une formation appropriée, sanctionnée par un examen indépendant.

Applicable aussi (en partie) pour les animaux à fourrure.

4) **Responsable Protection Animale** 

Membre du personnel, en charge de faire respecter la législation et de prendre les mesures correctrices correspondantes

# Principaux Changements 2

5) **Améliorations techniques** : matériels de contention et d'étourdissement; instructions, paramètres, maintenance



6) **Méthodes d'étourdissement ou de mise à mort** strictement listées ( Annexe I).



7) **Nouvelles normes** pour la construction, la configuration et les équipements, seront intégrées dans le processus d'agrément (après 2014)



8) **Assistance scientifique indépendante** : référence/ BEA en abattoir, agrément nouveaux abattoirs, évaluation méthodes étourdissement, Guides de bonnes pratiques, recommandations pour audit & inspection



# Principaux Changements 3

## 9) Contrôle des opérations :



Obligation de fournir indications techniques comme: vitesse maximum de la chaîne, poids max pour box contentions, ou matériel d'étourdissement, capacité max des étables d'attente

## 10) **Dépeuplement et mise à mort d'urgence:**

BEA doit toujours être pris en compte (sauf extrême urgence), le public doit être clairement informé

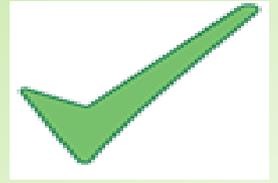
## 11) **Guide de Bonnes pratiques avec NGOs**

## 12) **Dispositions Nationales plus strictes:**

dans le domaine de l'abattage rituel, du gibier, de l'abattage à la ferme

## 13) **Mesures équivalentes pour les pays tiers**

## En résumé:



- Procédures de contrôle: par l'exploitant et par l'autorité compétente (Rôle réel du VO ?)
- Certificat de compétence et RPA
- Modes Opératoires Normalisés
- Guides de Bonnes Pratiques
- Dispositions nationales plus strictes
- Equivalence pour pays tiers

# Abattage sans étourdissement 1

- ☹️ Toujours autorisé ← Article 10 Charte des droits fondamentaux de l'UE
- ☹️ Utilisation Box rotatif possible (80% en UE)

## Abattage sans étourdissement 2

- Formation spécifique des sacrificateurs
- Certificat de compétence
- RPA
- Guides de Bonnes Pratiques
- Modes opératoires normalisés
- Immobilisation individuelle
- Immobilisation mécanique (Ruminants)
- Section des 2 carotides
- Equivalence pour pays tiers
- Dispositions nationales plus strictes

# Et dans le reste de l'Europe ?

- Niveau de préparation évalué par la commission **fin Octobre 2012...**
- 19/27 réponses
- **Peu de guides de bonnes pratiques validés (NL)**
- 80 % ont mis en place les certificats de compétence
- 50% ont établi une assistance scientifique

# Et dans le reste de l'Europe ?

- Situation réelle inconnue dans plusieurs EM
- Très peu d'informations sur les fabricants d'équipements
- Formation des inspecteurs et vétos très incomplète
- Seulement quatre pays s'estiment presque prêts: DK, DE, SE, RU

# Situation à ce jour

- Premières inspections de l'OAV ont montré un non respect du RGT dans la plupart des pays (15)
- Rapport à la Commission Européenne 06/16
- “Moratoire de fait” de 3 ans : 2016→2019
- Sanctions peu probables avant des années
- Abattage sans étourdissement : de plus en plus de pays l'interdisent

# Questions et conclusions <sup>1</sup>

1. 6 ans après sa mise en application, très peu de pays sont en conformité
2. Dans l'ensemble le texte est plutôt bon sur le papier (à part "l'abattage rituel")
3. Pour l'abattage rituel, une évolution vers un étourdissement obligatoire est nécessaire (étourdissement post jugulation)
4. Rôle de la vidéo ?
5. Sanctions inexistantes

# Questions et conclusions

- 6) **Le texte est-il vraiment applicable?** Peut-on espérer contrôler régulièrement ou systématiquement l'état de conscience ou de vie d'oiseaux qui défilent à la chaîne à raison de 6 à 12 000 par heure (200/mn !!) ?
  
- 7) **Est-ce bien prudent de confier la responsabilité du BEA aux exploitants?** Ils ont déjà en charge la sécurité alimentaire (HACCP, auto-contrôles) et les scandales se multiplient : cheval dans les lasagnes, porc vendu pour du boeuf en Suède, viande de mouton interdite utilisée dans certains ateliers de découpe, etc. A quand l'intoxication en masse?
  
- 8) **Quid du CO2 pour les porcs, et de l'électronarcose pour les volailles ?**

# Questions et conclusions

9) **Les autorités compétentes et les vétérinaires** ont un rôle essentiel à jouer. Mais en ont-ils les moyens et la volonté actuellement ? En auront-ils les moyens demain (diminution d'effectifs, conflits d'intérêt, manque de soutien de la hiérarchie, pressions économiques et politiques, etc)

10) **Importance des initiatives privées: distributeurs, coopératives, labels, etc**

11) **Influence des consommateurs et citoyens?**





**Merci pour votre attention**